

Rentrée : la scolarité coûtera moins cher aux Français cette année



Alors que l'allocation de rentrée scolaire a commencé à être versée ce mardi 18 août, la **Confédération syndicale des familles** dévoile le coût de la scolarité pour l'année 2026-2027, qui est en baisse de -9% par rapport à l'année dernière.

« L'école n'est pas gratuite, c'est un constat factuel et pourtant trop souvent oublié », martèle la Confédération syndicale des familles. Bien que l'allocation de rentrée scolaire ait augmenté de +0,8 % en 2026, la Confédération dénonce une aide bien inférieure à l'inflation générale estimée à +1,8 % en juin 2026.

Environ 30% des familles françaises vont bénéficier de cette aide qui, comme son nom l'indique, est versée pour donner un coup de pouce aux parents quant aux frais de la rentrée scolaire. Cependant, ce



Ecrit par le 21 août 2026

coût est bien maigre comparé aux frais qui seront à faire tout le reste de l'année, comme les sorties et voyages scolaires, la restauration, ou encore les activités périscolaires, notamment pour un enfant au collège ou au lycée.

[Rentrée : 20,3 M€ pour les familles vaclusiennes](#)

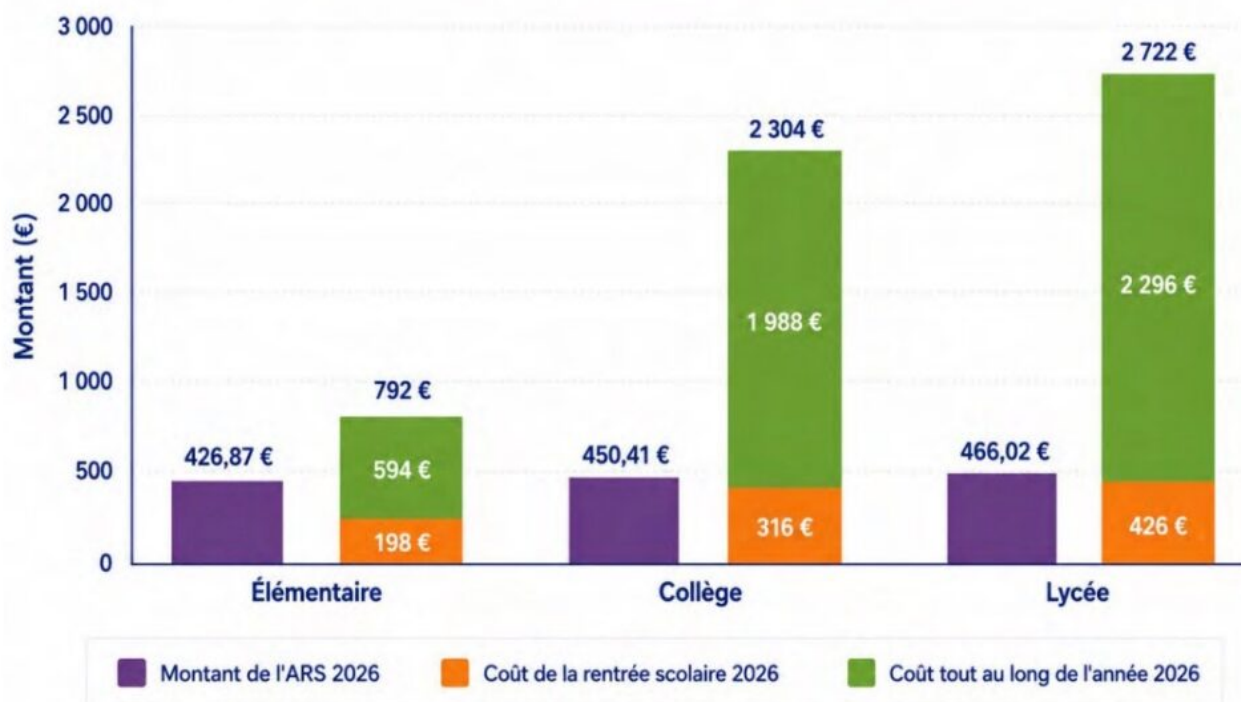
Un coût de la scolarité en baisse

Cette année, le coût total de la scolarité est en déclin de -9%, grâce notamment à la baisse du coût de la rentrée scolaire, due à un allègement des listes de fournitures scolaires, avec moins de manuels et de cahiers, aux communes qui distribuent de plus en plus les fournitures de base, à la réutilisation des fournitures de l'année précédente, aux achats par lot ou en promotion, ainsi qu'aux achats de moindre qualité par exemple pour les vêtements et chaussures de sport.

Ainsi, l'année scolaire coûtera en moyenne entre 792€ et 2 722€ aux parents, selon l'âge de l'enfant. Si l'allocation de rentrée scolaire permet de couvrir plus de la moitié des frais de scolarité d'un enfant en école élémentaire, c'est loin d'être le cas pour un adolescent au lycée.

Ecrit par le 21 août 2026

Coût de la scolarité en 2026 selon le niveau



©Confédération syndicale des familles

Des inégalités territoriales

Bien que ces montants représentent une moyenne, la Confédération dénonce également des inégalités majeures entre les enfants provenant de différents territoires.

Par exemple, Mayotte peine à remettre son système scolaire sur pied après le cyclone Chido survenu il y a deux ans, avec des enfants allant à l'école seulement deux heures par jour, trois fois par semaine. En métropole, certaines régions proposent la gratuité des transports scolaires, d'autres non. Et c'est sans parler des élèves ayant des difficultés ou ayant un handicap qui ont besoin d'aménagements.

Une baisse démographique, un point positif pour les élèves ?

Les Français faisant moins d'enfants de nos jours, les naissances ayant chuté de 24% depuis 2010 selon l'Insee, les prévisions penchent vers une diminution du nombre d'élèves en classe d'ici 2035 estimée à 14%. Aujourd'hui, une classe de primaire compte 22,1 élèves en moyenne, et une classe de collège 25,6 élèves, ce qui est au-dessus de la moyenne européenne (19,3 élèves en primaire et 20,9 élèves au collège).



Ecrit par le 21 août 2026

Ainsi, selon la Confédération, cette baisse démographique devrait avoir un impact positif sur l'éducation en France. « Cette baisse démographique de devrait permettre de diminuer les effectifs par classe et de renforcer le nombre d'enseignants et personnels d'accompagnement », explique-t-elle.